



TOUTES & TOUS CHEMINOT·ES

QUATRIÈME DÉCÈS D'UN PRESTATAIRE : LA SOUS-TRAITANCE PEUT TUER !

Vendredi 30 juin 2023, un nouvel accident mortel est survenu sur la ligne Strasbourg – Saint-Dié, à Lingolsheim. Un intérimaire travaillant pour une société prestataire a été fauché par une circulation.

Au-delà de l'enquête qui devra déterminer les circonstances de ce tragique accident, c'est la politique de sous-traitance et de sécurité de SNCF Réseau qu'il faut réinterroger.

L'évolution du système et des fonctionnements a conduit à un morcellement de la production, source de dysfonctionnements, de surcoûts, de dégradations de la qualité et de la sécurité.

L'externalisation d'une part de plus en plus importante de la production est motivée par la seule logique réduction des coûts. Externaliser une partie des charges permet à SNCF Réseau de maîtriser la taille de son outil industriel (tant matériel qu'humain).

Le 30 juin dernier, un nouvel accident mortel est survenu sur la ligne Strasbourg – Saint Dié, sur la commune de Lingolsheim. Un intérimaire travaillant pour l'entreprise prestataire SOBECA a été fauché par une circulation.

Sans interférer dans l'enquête en cours, il convient cependant de rappeler que le milieu ferroviaire est un milieu dangereux qui impose une nécessaire connaissance des lieux et des mises en œuvre des règles de sécurité. Pour cela, des formations sont indispensables.

En 2023, ce sont 4 salariés qui ont perdu la vie dans les emprises SNCF.

Le découpage de l'activité a complexifié le travail de préparation et d'organisation des chantiers, puisque l'on passe d'une organisation basée sur des agents dont le parcours de formation et professionnel permet d'envisager une certaine poly-compétence, à une organisation fondée sur des prestataires très spécialisés (annonceurs, HMT2, etc.) et mobilisables uniquement sur le périmètre défini par le plan de prévention élaboré en amont de l'intervention.

Pour la Fédération CGT des Cheminots, il convient de prévoir la production en ayant toutes les cartes en main, c'est-à-dire en ayant connaissance du niveau de compétences des prestataires.

Nous dénonçons cette fuite en avant. Ces trop nombreux accidents mortels doivent cesser. Nous revendiquons la ré-internalisation des charges de travail et des missions de sécurité.

Pour cela, des embauches, des formations, des moyens matériels doivent être alloués afin que soit réalisée la charge de travail en toute sécurité.

La Fédération CGT des cheminots continuera à agir pour garantir un haut de niveau de sécurité des circulations, mais aussi pour les personnels.

PERSONNE NE DOIT PERDRE LA VIE EN LA GAGNANT !

